



entretien prealable que dois-je faire ?

Par **I man**, le **15/03/2011** à **18:49**

bonjour a vous, voila il y a deux ans j'ai ete embauché comme animalier et gardien,jusque la tout aller bien,si bien qu'un jour mon logement a commencer a ce dégrader au fil du temps. Tout a commencé par un radiateur qui fuit et penche,puis les fenetres (a l'ancienne sans double vitrage) qui se sont voilé et donc qui laisse passer le froid d'hiver(l'ecartement peut laisser passer deux doigt donc maison mal chauffé,une fuite au plafond qui nous mettez ma femme est moi les pied dans l'eau,les rats circuler et circule encore dans le plafond et certain mur que j'ai du faire tombé,le sol n'ayant pas de vide sanitaire est froid et humide avec deux pointe qui sort du sol je ne sais pas ce que sait,l'eau n'ai pas potable et elle est marron parfois quand on se lavent car elle viens du rhone,la salle de bain fuit de partout moisissure sur les paroi des murs tuyaux déformé,wc qui fuit et en fin quand on va dans les comble les fils électrique sont pas aux norme cables dénudé etc....

Pour en venir a mon problème j'ai téléphoner,invité,on a envoyer des devis cela depuis deux ans,deux ans que je vis comme ca,mes responsable me répondent c'est trop chère ok! ont refait de devis moins cher on me dit ok ont s'en occupe une année passe rien est fait ils reviennent visité l'appartement et contaste le problème on me répond nous ferons le nécessaire avant décembre nous étions au mois de octobre je crois,aujourd'hui on est le 15 mars toujours riens et puis commence des remarque sur mon travail des petit sois disant oublis (tourne visse oublier ici tenaille oublier par la)on on commencé a m'accuser de chose qui ne se sont pas produite comme pour me faire craquer plus tard on m'envoyé un avertissement m'indiquant des choses qu'on leur aurai dit a mon sujet qui sont fausse et que j'ai pu prouver par la suite,(témoignage des benévole des collègue de travail m'ont aider a prouver mon innocence) aujourd'hui j'ai ete convoquer pour un éventuelle licenciement quand il m'on dit ce qu'il me reprocher je leur ai tout de suite prouver le contraire et meme la raisonsable n'était pas au courant de certaines choses des chose qui se sont passer il y a plus d'un ans est dont j'avais eu l'accord de mon responsable a l'époque.ma question est qu'est-ce que je peut faire je suis animalier et j'aime enormement mon travail pour le perdre y a t'il des ou une solution a mon problème?j'i peur de perdre mon emploi pour rien aidez moi svp!

Par **P.M.**, le **15/03/2011** à **19:08**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si le logement en question est un logement de fonction qui figure au contrat de travail et dont l'avantage en nature est mentionné sur vos feuilles de paie...

Vous n'idiquez pas non plus si vous avez été assisté lors de l'entretien préalable...

De toute façon, maintenant, vous ne pouvez pas faire grand chose avant que l'employeur ne

vous ait notifié sa décision et éventuellement de licenciement que vous pourriez par la suite contester devant le Conseil de Prud'Hommes...